

Une esthétique du médico-légal A Forensic Aesthetic

Jacques Doyon

Numéro 93, hiver 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/68422ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Productions Ciel variable

ISSN

1711-7682 (imprimé)

1923-8932 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Doyon, J. (2013). Une esthétique du médico-légal / A Forensic Aesthetic. *Ciel variable*, (93), 3–3.

CIEL VARIABLE

N°93

Une esthétique du médico-légal

Ce numéro de *Ciel variable* présente un dossier spécial de quelque cinquante pages traitant de l'appropriation par les arts visuels des questions relatives aux enjeux de la preuve médico-légale. Dirigé par Vincent Lavoie, professeur d'histoire de l'art et de photographie à l'UQAM, ce numéro s'inscrit à la suite de précédents dossiers faisant le point sur des enjeux liés à des études photographiques s'inscrivant au cœur de l'actualité de l'art contemporain. Pour mémoire, citons les dossiers : *Still Moving / Mouvement fixe* (CV67), dirigé par Cheryl Simon, professeur de cinéma à l'Université Concordia et au collège Dawson, *Art public* (CV82), sous la direction éditoriale de la revue, et *Documents de performance* (CV86), sous la direction d'Anne Bénichou, professeur d'histoire de l'art au département d'arts visuels et médiatiques de l'UQAM. D'autres dossiers similaires sont en préparation, dont un sur *Photographie et Internet*, qui sera dirigé par Suzanne Paquet, professeur d'histoire de l'art et de photographie à l'Université de Montréal. Ce numéro paraîtra à l'automne 2013.

L'univers médico-légal est omniprésent dans les séries télévisuelles, avec les différentes variantes du CSI (*Crime Scene Investigation*) dont on nous abreuve. Cet univers a de même été intégré dans de nombreux domaines de la recherche scientifique et de la production culturelle. Les arts visuels ne sont pas en reste, comme en atteste ce dossier qui réunit six auteurs analysant les enjeux de l'importation d'un paradigme de la preuve légale et scientifique dans le champ de l'art et retraçant des manifestations contemporaines. Sans surprise, les sujets de ces œuvres s'ancrent dans des cas juridiques et éthiques, et s'attachent au statut des documents servant de preuves, tout en empruntant des détours parfois surprenants : confrontation des images et des témoignages oraux dans les traitements des prisonniers à la prison d'Abu Ghraib (Errol Morris), recaptation des détails de maquettes, aux allures de maison de poupées, reconstituant des scènes de crime (Corinne May Botz), décontextualisation des archives judiciaires (Emmanuelle Léonard), recréation performative des échantillons d'ADN dans le cadre du procès d'O. J. Simpson (Paul Vanouse), scènes filmées par la police témoignant d'activités sexuelles dans des toilettes publiques (William E. Jones), comptes rendus d'erreurs judiciaires (Taryn Simon)... jusqu'à une analyse météorologique de tableaux célèbres de Tom Thomson, du Groupe des Sept (Phil Chadwick).

La forensique, ce néologisme emprunté à l'anglais, ramène donc à l'avant-plan de la culture contemporaine les enjeux probatoires et éthiques sous-jacents au statut des images et des échantillons scientifiques dans le cadre des décisions judiciaires et légales et reconvoque l'analyse de leurs limites de de leur pertinence.

À noter aussi dans ce numéro, l'excellente entrevue de l'artiste catalan et théoricien de la photographie, Joan Fontcuberta – entretien réalisé par Alexis Desgagnés – qui prend des allures de manifeste sur le devenir de la photographie à l'ère du numérique et des médias sociaux. Ce texte, qui traite de questions fondamentales quant au statut de l'image photographique et de la propriété intellectuelle, propose des prises de position radicales qui s'inscrivent à la suite de l'énoncé programmatique produit pour l'exposition *From Here On*, conjointement avec quatre autres commissaires, dans le cadre des Rencontres de la photographie d'Arles en 2011, et en éclairent les présupposés. **JACQUES DOYON**

A Forensic Aesthetic

This issue of *Ciel variable* includes a fifty-page special section on the appropriation by visual artists of questions related to forensic evidence. Organized by guest editor Vincent Lavoie, professor of art history and photography at UQAM, this issue continues in the spirit of some of our previous issues focusing on specific aspects of photographic studies at the cutting edge of contemporary photography: *Still Moving/Mouvement fixe* (CV67), edited by Cheryl Simon, professor of cinema at Concordia University and Dawson College; *Art public* (CV82), edited by the magazine's editor; and *Documents de performance* (CV86), edited by Anne Bénichou, professor of art history in the Department of Visual and Media Arts at UQAM. Similar issues are in preparation, including one on *Photography and the Internet*, organized by guest editor Suzanne Paquet, professor of art history and photography at the Université de Montréal, and planned to be released in autumn of 2013.

The world of forensics is omnipresent in television series, as exemplified by *CSI (Crime Scene Investigation)* and its various spin-offs. Forensics has made its presence felt in numerous scientific fields as well as in cultural production. The visual arts are no exception; this special section brings together six authors who analyze issues related to the importation of a paradigm of legal and scientific evidence into the field of art and outline some contemporary manifestations. It's no surprise that the artworks discussed here have subjects anchored in legal and ethical cases and examine the status of the documents that are used in evidence, while taking sometimes startling detours: a comparison of the images and oral testimonies regarding treatment of prisoners at the Abu Ghraib prison (Errol Morris); a second look at the details of dollhouse-scale dioramas that reconstruct crime scenes (Corinne May Botz); the decontextualization of legal archives (Emmanuelle Léonard); a performative re-creation of processing of DNA samples in the trial of O. J. Simpson (Paul Vanouse); scenes filmed by the police to record sexual activities in public restrooms (William E. Jones); accounts of courtroom errors (Taryn Simon); and even a meteorological analysis of famous paintings by Tom Thomson, of the Group of Seven (Phil Chadwick).

The term "forensic" thus brings to the foreground of contemporary culture the probative and ethical issues underlying the status of images and scientific samples in judicial and legal decisions and calls for a second look at the limitations of their relevance.

Also in this issue is an excellent interview by Alexis Desgagnés with the Catalan artist and photography theoretician Joan Fontcuberta – an interview that has the ring of a manifesto on the future of photography in the era of digitization and social media. This interview, which deals with fundamental questions about the status of the photographic image and intellectual property, offers radical points of view that flow from the programmatic statement produced by Fontcuberta and four other curators for the exhibition "From Here On" at the Rencontres de la photographie d'Arles in 2011, and clarifies its presuppositions. *Translated by Käthe Roth*